



## BUREAU SYNDICAL

Mercredi 15 novembre 2023

### Procès-verbal

-----

Le Bureau Syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Centre-Cher (PETR) s'est réuni le mercredi 15 novembre 2023 à 18h00, sur convocation préalable de Monsieur Alain MAZÉ, Président, adressée et affichée le 8 novembre 2023. La séance est présidée par Monsieur Alain MAZÉ.

#### Étaient présents :

M. Alain MAZÉ

M. François DUMON

Mme Irène FÉLIX

M. Bernard BAUCHER

M. Fabrice CHABANCE

M. Franck BRETEAU

Mme Jill GAUCHER

M. Fabrice CHOLLET

Mme Monique LEPRAT

M. Pierre GROSJEAN

M. Gilles GONTHIER

M. Philippe FOURNIÉ

Président,

1<sup>er</sup> Vice-Président,

3<sup>e</sup> Vice-Présidente,

4<sup>e</sup> Vice-Président,

6<sup>e</sup> Vice-Président,

8<sup>e</sup> Vice-Président,

2<sup>e</sup> Membres du Bureau,

3<sup>e</sup> Membre du Bureau,

6<sup>e</sup> Membre du Bureau.

7<sup>e</sup> Membre du Bureau,

8<sup>e</sup> Membre du Bureau,

13<sup>e</sup> Vice-Président du Conseil Régional Centre-Val de Loire (à titre consultatif).

#### Étaient excusés :

M. Camille de PAUL de BARCHIFONTAINE

Mme Sophie GOGUÉ

M. Jacques PESKINE

M. Yann GALUT

M. Hugo LEFELLE

M. Richard BOUDET

M. Patrick BARNIER

2<sup>e</sup> Vice-Président,

5<sup>e</sup> Vice-Présidente,

7<sup>e</sup> Vice-Président,

1<sup>er</sup> Membre du Bureau,

4<sup>e</sup> Membre du Bureau,

5<sup>e</sup> Membre du Bureau,

1<sup>er</sup> Vice-Président du Conseil Départemental du Cher (à titre consultatif).

Monsieur le Président ouvre la séance à 18h05 après avoir constaté que le quorum (9) est atteint et procède à la lecture de l'ordre du jour.

Monsieur Fabrice CHABANCE est désigné secrétaire de séance.

#### **Approbation du procès-verbal du Bureau Syndical délibératif du 4 octobre 2023**

Monsieur le Président soumet le procès-verbal de la séance du Bureau Syndical du 4 octobre 2023.

**Les Membres du Bureau Syndical approuvent le procès-verbal à l'unanimité.**

#### **1. Demande de subvention « Plantez le décor » 2023**

#### **Rapporteur : M. Alain MAZÉ**

Monsieur le Président excuse Monsieur PESKINE empêché et rappelle brièvement ce qu'est ce programme. Il explique pourquoi il y a un peu moins de demandes cette année. Enfin, il précise qu'en 2023, 18 projets sont accompagnés répartis sur 15 communes, dont 10 projets communaux, 2 projets agricoles, 4 par des particuliers et 2 par des associations pour environ 3,5 km de haies, 91 arbres d'alignement et 91 fruitiers.

Il termine en décrivant le plan de financement :

Dépenses	TTC	Recettes	TTC
Acquisition de plants (Danièle Soupe) dont : - 7 projets à 80% - 4 projets à 50%	11 172,70 €	<b>Région CRST (arrondi à la centaine inférieure)</b> <i>Dont :</i> - 7 projets à 80% : 17 944,77 € - 11 projets à 50% : 5 498,49 €	23 400,00 €
Acquisition d'arbres en tige (Végétal Services)	3 982,00 €		
Acquisition de fruitiers (Bauchery)	3 744,20 €	Autofinancement	10 090,82 €
Acquisition de paillage (Géochanvre)	10 116,90 €		
Acquisition de protections contre le gibier (Géochanvre)	4 011,12 €		
Frais de port fournitures	464,40 €		
<b>TOTAL</b>	<b>33 490,82 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>33 490,82 €</b>

Aucune remarque n'étant émise, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, a décidé à l'unanimité :

- de solliciter une subvention de 23 400 € auprès de la Région Centre-Val de Loire, au titre du CRST 2018-2024 ;
- d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

**2. Liste des projets retenus au titre de la convention financière du Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique (CRTE) 2023-2024**

**Rapporteur : M. Alain MAZÉ**

Tout d'abord Monsieur le Président précise qu'il s'agit dorénavant du Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique. Il indique que le COPIL CRTE a eu lieu cet après-midi et que les 26 projets retenus sont listés en annexe de la convention.

Aucune remarque n'étant émise, le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, a décidé à l'unanimité :

- d'approuver la liste des projets et la convention financière 2023/2024 ;
- d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention financière 2023-2024 ainsi que tous documents afférents.

*Arrivée de Madame FÉLIX et de Monsieur FOURNIÉ*

**3. Présentation des projets au titre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2018-2024 «  
PETR CENTRE-CHER »**

**Rapporteur : M. François DUMON**

Monsieur DUMON présente les projets à étudier et les subventions sollicitées.

**Aucune remarque n'étant émise, le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, a décidé à l'unanimité :**

- de valider le soutien au projet « Aménagement et équipement d'aires de services pour camping-cars à Thénioux et Méry-sur-Cher », présenté par la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry, au titre du Cadre de référence 10 : Tourisme à vélo du CRST « PETR Centre-Cher 2018-2024 » (absence de fiche 14-5 dans le CRST du PETR Centre-Cher) par une subvention de 30 200 € ;
- de valider le soutien au projet « Végétalisation du quai du bassin », présenté par la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry, au titre du Cadre de référence 31-1 : Trame verte et bleue : études et aménagements du CRST « PETR Centre-Cher 2018-2024 » par une subvention de 58 100 € ;
- de valider le soutien à l'opération « Plantez le décor », présenté par le PETR Centre-Cher, au titre du Cadre de référence 31-1 : Trame verte et bleue : études et aménagements du CRST « PETR Centre-Cher 2018-2024 » par une subvention de 23 400 € ;
- de valider le soutien à l'opération « Financement du Projet Alimentaire Territorial (PAT) », présenté par le PETR Centre-Cher, au titre du Cadre de référence 05-4 : Projet alimentaire de territoire et système alimentaire territorialisé du CRST « PETR Centre-Cher 2018-2024 » par une subvention de 18 300 € ;

-----

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 18h17.

Le secrétaire de séance,

**Fabrice CHABANCE**

